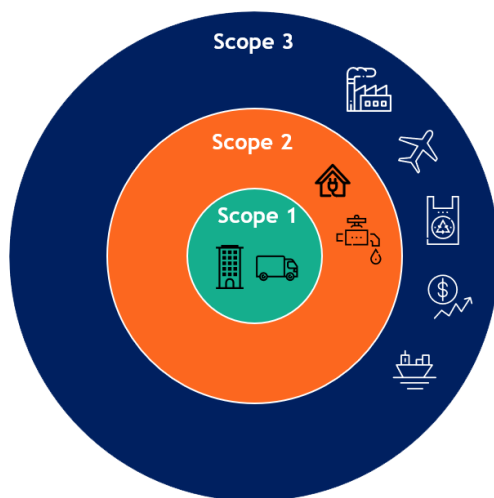


ÉTUDES & CLUBS

Bilan Carbone et Scope 3 dans les secteurs du commerce



Procos a organisé avec Deloitte le 30 janvier 2024 un webinar sur la compréhension du Scope 3 du décret carbone dans les secteurs du retail.

Une présentation de **Christian DIDIER**, Partner risk advisory/climate and sustainability chez **Deloitte**, suivie d'un témoignage de **Romain BOURDON**, Leader climat et carbone du **groupe Adeo** (Leroy Merlin, Weldom, Saint Maclou...).

Christian Didier a rappelé les enjeux sociétaux ainsi que les étapes indispensables d'une démarche de réduction de l'impact carbone pour une entreprise : l'engagement des dirigeants ; commencer par mesurer, évaluer les impacts, risques et opportunités ; estimer les coûts et modes de financement etc.

Après un rappel des périmètres des contenus des Scopes 1 et 2, le Scope 3 a été détaillé puisqu'il représente l'essentiel de l'émission d'une enseigne et, **dans le retail, l'offre produits et services occupent la plus grande place et devient donc la priorité.**

Travailler sur l'offre réclame donc d'engager les fournisseurs et de collaborer avec eux. De ce point de vue, un nombre croissant d'entreprises définissent un prix interne du carbone (fictif) pour comparer les produits sous l'angle prix mais également impact environnemental.

Romain BOURDON présente ensuite la démarche du groupe Adeo, ses engagements carbone ainsi que les outils utilisés tels que le "Home Index" et le PCO2 qui permet de mesurer l'impact de chaque produit.

Scope 3 voire **Scope 4** (valorisation de la baisse d'impact carbone du client final par la mise en œuvre des produits et services Adeo) ; les démarches mise en place par Adeo ont été présentées.

Pourquoi **Home Index** (indicateur d'impact environnemental et social des produits du groupe) ?

Objectif : développer un modèle économique dont **le seul objectif n'est pas économique avec une stratégie affirmée à impacts positifs.**

Comment traiter l'impact du déplacement des clients vers les magasins ?

La mesure n'a pas toujours besoin d'être parfaite mais il est vital d'avoir les bons ordres de grandeur

En 2023 : mesurer mensuellement l'impact carbone de chaque produit.

En 2024 : faire un bilan carbone mensuel !

Un webinar riche à voir et à revoir !

<https://procos.my.webex.com/procos.my/jdr.php?R CID=3768ee427adf730b7990ae6d883d404b>

Mot de passe : **FRCTeR9K**

[Pour accéder au support de présentation, c'est ici.](#) ■